## ANNEXE A

## LISTE V—CANADA—Suite

DEUXIÈME PARTIE—PRÉFÉRENTIEL BRITANNIQUE—Suite

Position du tarif	Désignation des produits	Taux des droits
220a	Ex. (i) Préparations chimiques, sèches, composées de plus d'une substance, lorsqu'elles sont importées par des fabricants de lampes fluorescentes pour servir exclusivement à couvrir la paroi intérieure des lampes fluorescentes dans leurs propres fabriques.	En franchise
232c	Gélatine comestible	7½ p.c.
284c	Tuiles en terre cuite, n.d	$12\frac{1}{2}$ p.c.
289	Baignoires, cuvettes, water-closets, sièges et couvercles de water-closets, réservoirs de water-closets, lavabos, urinoirs, éviers et cuves à lessive, en terre cuite, grès, ciment, argile ou autre matière, n.d	12½ p.c.
361	Or et argent en feuilles; tombac en feuilles ou clinquant; bronze en poudre	12½ p.c.
362b	Articles de toilettes de toutes sortes, y compris les vaporisateurs, les brosses, les polissoirs, les tire-boutons, les peignes, les gratte-ongles, les réceptacles à cheveux, les miroirs à main, les écrins, les ciseaux de manucure, les limes à ongles, les bouteilles à parfum, les boîtes à houppes, les chausse-pieds, les plateaux et les pinces, dont la partie composante fabriquée de principale valeur est le sterling.	15 p.c.
388d	Cornières, poutres, pièces en U, colonnes, solives, chevrons, pilots, tés, Z, et autres formes ou profilés en fer ou en acier, poinçonnés, perforés, ou plus ouvrés que laminés à chaud ou fondus, n.d	17½ p.c.
Ex. 402a	Clôture en toile métallique ou en fil métallique soudé, de fer ou d'acier, recouverte ou non, n.d	12½ p.c.
Ex. 410L Ex. 427 Ex. 711	Pièces de carbure de tungstène à unir aux forets par brasure, lorsqu'elles sont importées par des fabricants pour servir seulement dans leurs propres fabriques à la fabrication de forets à bout en métal dur	5 p.c.
415a	Glacières, pour habitations ou magasins, munies ou non de tous leurs accessoires:  (i) Électriques.  (ii) Autres qu'électriques.	17½ p.e. 17½ p.e.
Ex. 357	Coutellerie de fer ou d'acier, plaquée ou non:  Ex. a) Lames ou ébauches de couteaux, et fourchettes de table en maillechort, ou en fer, ou en acier, à l'état brut, non emmanchées, ni meulées ni autrement ouvrées; ébauches de cuillers en maillechort, ou en fer, ou en acier, non plus ouvrées que formées par l'em-	
	boutissage.	En franchise
x. 431b x. 446a	Scies à châssis et leurs pièces	7½ p.c.
434d	Roues d'acier laminé, en une seule pièce, à l'état brut, non percées, ni usinées d'aucune façon, pour les véhicules de chemins de fer, y compris les locomotives et les tenders, et importées pour servir à la fabrication de roues d'acier pour le matériel roulant des chemins	
44.00035	de fer	En franchise
444 x. 506	Compteurs à gaz et leurs pièces achevées	12½ p.c.
X. 511	Allumettes en bois.	7½ p.c.
X. 511	Bâtons de golf et leurs pièces achevées	17½ p.c.
x. 511	Raquettes et armatures de raquettes	20 p.c.
x. 511	Balles de golf	15 p.c.